

Françoise de Person

Les négociants orléanais, leurs réseaux, et le commerce avec Saint-Domingue

Les Orléanais n'ont pas la renommée d'être de grands navigateurs ni des capitaines négriers, et pourtant, ils se sont intéressés activement au commerce avec les Antilles. La première raison logique de cet intérêt était d'aller quérir aux Antilles le sucre de canne, matière première de leur activité de raffinage. Dès 1653, une première raffinerie de sucre est créée à Orléans par Georges Vandebergue, originaire d'Anvers. Cette implantation bénéficie de la protection de Gaston, duc d'Orléans, qui suit la doctrine mercantiliste selon laquelle il faut produire dans le royaume la plus grande partie de ce qui est consommé. Pour stimuler la production française de sucre raffiné, un arrêt du Conseil d'État de 1671 interdit la sortie des sucres bruts ou « moscouades » du royaume. En 1684, défense est faite de créer des raffineries de sucre aux Antilles.¹

La Loire est la plus grande rivière du royaume, celle qui fait le plus de navigation, écrivait déjà Vauban. Orléans est au XVIII^e siècle un port actif, centre de redistribution des produits arrivant de l'amont comme de l'aval, des Deux Mers comme on désignait alors la Méditerranée et l'Atlantique. Les voies terrestres vers Paris, le Nord et l'Est, le passage par le seuil de Tarare entre Roanne et Lyon complètent le réseau, ainsi que les canaux de Briare et d'Orléans.

Nantes et Orléans ont leurs destins étroitement liés. Dès le XIV^e siècle les deux villes font partie de « La Communauté des Marchands fréquentant la Rivière de Loire et fleuves descendant en icelle », dont les objectifs essentiels sont la lutte contre les péages, l'exécution du balisage et la défense des intérêts du commerce.

Nantes est le débouché maritime de la Loire, alors qu'Orléans constitue l'arrière-pays et fournit l'exportation. Le fret évolue au XVIII^e siècle. Aux produits traditionnels qui circulent sur le fleuve – vins, morue, sel, bois, blés, pierres – viennent s'ajouter les produits des îles. Nantes se transforme en un port colonial et négrier. Les Orléanais s'intéressent très tôt au sucre des Antilles. En 1720, les négociants et raffineurs orléanais Augustin Jogues de Guédréville, Joseph Jogues de Villeray, associés à Antoine Luillier et Louis Arnault de Nobleville,² ainsi que Augustin de Laybé de La Boussaive, marchand à Nantes,³ engagent un nommé François Dubour, pour une durée de sept ans, afin de « faire le commerce de quelque nature que ce soit » sur l'île de Saint-Domingue, entre autres sûrement des sucres pour leur raffinerie.

Nous nous sommes référée pour cet article aux nombreux travaux historiques publiés sur la traite négrière, le négoce, l'armement de Nantes, sur la mise en valeur de Saint-Domingue.⁴ Mais nous

¹ À ne pas confondre avec les sucreries des habitations de Saint-Domingue où l'on ne fabrique que du sucre brut ou moscouades.

² Ils sont tous apparentés.

³ Florian Cruz-Jimenez, *La Famille Jogues : de son installation à Orléans au XVI^e siècle à son extinction au XIX^e siècle*, maîtrise d'histoire, dactyl., Université d'Orléans, 1995.

⁴ Dieudonné Rinçon. *Les Armements négriers au XVIII^e siècle d'après la correspondance des armateurs et des capitaines nantais*, Bruxelles, Duculot, 1956 ; Jacques de Cauna, *Au Temps des îles à sucre. Histoire d'une plantation de Saint-Domingue au XVIII^e siècle*, Paris, Karthala, 1987 ; Olivier Pétré-Grenouilleau. *L'Argent de la traite. Milieu négrier, capitalisme et développement : un modèle*, Paris, Aubier, 1996 ; Paul Butel, *Histoire des Antilles françaises XVII^e-XX^e siècle*, Paris, Perrin, 2002 ; Guy Saupin, « L'esprit d'entreprise dans le négoce nantais au XVIII^e siècle : l'exemple des De Luynes », dans *Enquêtes et Documents*, n° 29, Presses Universitaires de Rennes, 2004, pp. 237-253 ; Bernard Michon, « La traite négrière nantaise au milieu du XVIII^e siècle (1748-1751) », *Cahiers des Anneaux de la mémoire*, n° 10, *Les ports et la*

avons choisi de poser le sujet vu d'Orléans. Malheureusement une grande partie des séries anciennes des archives du Loiret ont été détruites pendant la guerre Seconde guerre mondiale. Cependant des fonds privés de familles de négociants y ont depuis été déposés, des minutes notariées subsistent également. Des mémoires de maîtrise, soutenus sous la direction de Claude Michaud, en ont révélé la richesse. Nous ont été surtout utiles le fonds Vandeborgue (33 J) et le fonds Colas des Francs (13 J). Ils contiennent des comptabilités, des livres journaux, des lettres de voiture, également des correspondances commerciales avec Nantes⁵ et d'autres places commerciales. À cela, il faut ajouter le fonds Gabriel Debien (73 J) conservé aux archives départementales de la Gironde. L'article de Roger Dion sur la navigation et le commerce, mais aussi les recherches d'Yves Lecoœur, Patrick Villiers, Micheline Cuénin et Gaëlle Caillet nous ont apporté leur éclairage sur différents aspects du sujet.⁶

La dynamique du sucre

Le sucre n'est pas une marchandise comme les autres. Il est lié au système de culture de la plantation, à la traite des Noirs, au commerce en droiture, tout à la fois, qui interagissent entre eux. À chaque étape, les Orléanais, avec leur organisation, sont présents. Loin de la mer, mais proche de Paris, Orléans doit répondre à une demande croissante. La mode est au café, au thé, au chocolat, qu'en Europe on boit sucrés. La capitale consomme les trois-quarts du sucre raffiné orléanais.

Les profits sont très attractifs. Robert Colas Desfrancs (1670-1746),⁷ négociant, écrit le 4 mai 1746 à la maison Roux de Marseille que, sur les six fils de Jacques Colas de Brouville (1672-1746),⁸ « Il y en a deux dans le commerce du sucre ayans une raffinerye qu'ils font valoir ce qui est plus lucratif que l'épicerye qu'aucun n'a pris ». En 1760, il constate que tous ses cousins, autrefois négociants en épicerie, ont abandonné le négoce. Ce passage à l'état de raffineur, cette sorte de conversion collective, se concrétise par la multiplication des établissements, au nombre de 24 en 1785, dont 18 grosses raffineries : Vandeborgue-Villebouré, Jogues de Guédréville, Colas de Malmusse et fils, Veuve Vandeborgue et fils, Sarrebourse de la Guillonnière, Miron et Tassin-Seurat, Veuve Ravot et Demadières, Raguenet, Crignon de Bonvalet, Colas de Brouville frères, Crignon-Sainson, Des Francs, Colas de La Noue, Miron Le Vassor, Michel Meusnier, François Alexandre Geffrier, Culembourg et Dufour Delahaye et Testulier.⁹

Ces raffineurs, issus du milieu des riches négociants, sont les héritiers d'un négoce ancien, structuré, à l'échelle du royaume. Rappelons ses caractéristiques. Tout d'abord une forte endogamie et isogamie. Les mariages et les associations concentrent les capitaux, les énergies, les savoir-faire. La famille constitue le réseau de base. Le fonctionnement est assuré par des correspondants établis dans tout le royaume avec qui on communique par lettres régulières : on s'informe des disponibilités et de la qualité des produits, on négocie les prix et on passe ses ordres, sous le signe de la confiance et de la fidélité. Chaque maison forme sa toile.

Un autre trait spécifique est le fait que les jeunes négociants n'hésitent pas à s'expatrier. C'est la promesse d'agrandir son territoire, de s'implanter dans de nouvelles grandes places commerciales et ainsi de répondre à la stratégie de conquête des marchés. Les Sarrebourse, par exemple, ont essaimé au XVIII^e siècle à Cadix, à Nantes, à Rouen, à Amsterdam. Au XVIII^e siècle, une vague « d'étrangers »

traite. Nantes, 2007, p. 35-63 ; Laure Pineau-Defois, « Le processus d'investissement foncier aux îles des négociants métropolitains : le cas de l'élite nantaise au XVIII^e siècle », *Ibid.*, pp. 65-89.

⁵ Françoise de Person, *Un Orléanais à la conduite de son négoce sur la Loire, par mer et par terre, Louis Colas Desfrancs, écuyer*, Éditions La Salicaire, 2008.

⁶ Roger Dion, « Orléans et l'ancienne navigation de la Loire », *Annales de Géographie*, t. 47, 1936, pp. 128-154 ; Patrick Villiers, « Orléans, Nantes, La Loire et les Antilles aux XVII^e et XVIII^e siècles : quelques remarques d'un historien économiste », *La Loire en revue*, 1997, pp. 5-18 ; Micheline Cuénin, *Mr Desfranches d'Orléans, 1715-1800*, Orléans, Amis des Musées d'Orléans, 1997 ; Yves Lecoœur, *La Loire entre Briare et le confluent de la Vienne. Navigation, navigabilité et aménagement de la fin de l'Ancien Régime à 1918*, thèse d'histoire, dactyl., Patrick Villiers (dir.), Université du Littoral-Boulogne-sur-Mer, 2008 ; Gaëlle Caillet, « Les raffineries de sucre du quartier Recouvrance. XVII^e-XIX^e siècles », *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais*, n° 171 - 2014, p. 77-93.

⁷ C'est l'orthographe de la signature adoptée par cette branche lors de la dissolution de l'association *Colas Frères* en 1720. Désormais pour se différencier, Robert se fait appeler Colas Desfrancs et Jacques (1672-1745), Colas de Brouville (noms de terres).

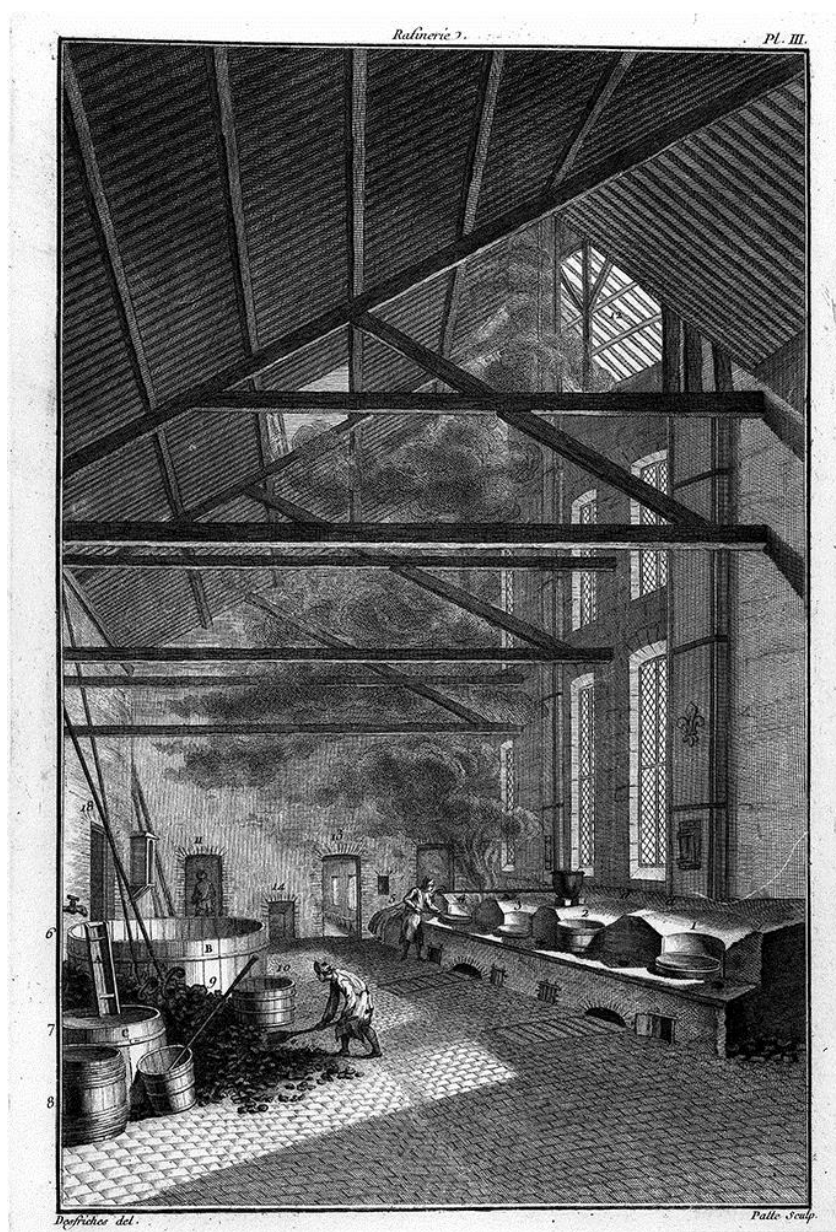
⁸ Il est marié à Elisabeth Vandeborgue.

⁹ Calendrier historique de l'Orléanais, année 1785.

émigre à Nantes pour se livrer à la traite et à la droiture, parmi lesquels figurent des Orléanais : les Le Masne, les Colas de Malmusse, les Jogues, les De Luynes, les Sarrebourse qui y sont négociants et armateurs de renom.¹⁰ Ils font souche à Nantes, s'y marient, et pour mieux marquer leur ancrage et se différencier de la branche originelle, ils se font appeler Sarrebourse d'Audeville, De Luynes de La Bouffetière (et non plus de Champillou), du nom des terres qu'ils ont achetées. Ils gardent néanmoins des liens d'ordre aussi bien familiaux qu'économiques avec Orléans. On peut faire le parallèle des patronymes avec ceux de la liste des raffineurs d'Orléans de 1785.

Le profit passe par la concentration des entreprises. Michel Vandebergue de Villiers, qui possède déjà une grosse raffinerie à Orléans, se rend adjudicataire le 26 février 1724 d'une raffinerie à Nantes, faubourg de Richebourg, moyennant 16 000 livres,¹¹ qu'en 1750 il revend à Guillaume et Pierre Gallon, marchands nantais, par l'intermédiaire de son procureur, d'origine orléanaise, Pierre Sarrebourse d'Audeville. À Saumur, les frères Gabriel et Louis Martin, en association avec le négociant nantais Jean-Baptiste Sarrebourse du Lary, créent une raffinerie en 1700.¹²

fig 1. Halle aux chaudières de la raffinerie Vandebergue à Orléans. Planche de *l'Art de raffiner le sucre*, 1764, H. L. Duhamel du Monceau, dessin de A.T. Desfriches, Archives départementales du Loiret.



¹⁰ Olivier Pétré-Grenouilleau, *op. cit.*, pp. 21-23.

¹¹ Archives départementales du Loiret, 33 J 92, inventaire après décès de sa femme Elizabeth Feell, 11-25 février 1755.

¹² Anne Faucou et Huguette Gautreau : perso.orange.fr/saumur-jadis.

Capitaine négrier, commerce triangulaire et droiture : le cas de Jean-Joseph Desfriches

La fonction de capitaine négrier était parfois une étape avant de devenir armateur. Dans son répertoire, Jean Mettas cite comme capitaines des Orléanais, ainsi Jogues, Sarrebourse, De Luynes, Desfriches.¹³

La trajectoire de l'Orléanais Jean-Joseph Desfriches, dit Locy (1718-1770), est significative. Embarqué à 17 ans, il sillonne l'Océan entre Nantes et le golfe de Guinée. Aussitôt après avoir été reçu capitaine au long cours en 1750, il quitte Nantes en tant que commandant de *L'Andromaque*, navire de 240 tonneaux monté de 6 canons, appartenant à l'armateur Antoine Walsh, directeur de la société d'Angola. Avec son équipage, il met le cap sur la côte d'Angola, atteint Gabingue le 3 octobre où il charge 460 captifs, de là gagne Saint-Domingue. À Saint-Louis, il procède à la vente des Noirs, 74 d'entre eux sont morts durant la traversée. Puis à Port-au-Prince, il fait charger 3 946 barriques de sucre, 27 futailles d'indigo, des balles de coton, des barriques de tafia, et autres produits. Durant le voyage de retour, *L'Andromaque* essuie plusieurs coups de mer qui recouvrent d'eau tout le pont, il craint la perte de beaucoup de marchandises mouillées, s'étant aperçu qu'en pompant il sortait de l'eau mêlée de sirop. Le 4 janvier 1752, le navire parvient à Paimbœuf, conclut son rapport.¹⁴

Jean-Joseph ramène d'une de ces expéditions un négillon prénommé Paul, qu'il offre à son frère Aignan-Thomas (1715-1800), négociant et dessinateur renommé.¹⁵ En 1755, ayant pris sa retraite de capitaine, il met son expérience au service du négoce familial. Entre les deux frères s'établit une fructueuse collaboration,¹⁶ chacun profitant des compétences de l'autre : Locy conseille par exemple à son frère de faire des stocks pendant la guerre de Sept Ans (1756-1763).

Il y a de gros profits à pourvoir en pacotille les négriers qui pratiquent la traite ou à fournir en droiture les colonies.¹⁷ Les articles qu'ils ne trouvent pas sur place, les Desfriches les font venir de la Haute-Loire, du Berry et de plus loin encore. En 1778, Thomas-Aignan à son tour achète une raffinerie. Il est difficile dans les documents de distinguer la pacotille des produits envoyés en droiture.¹⁸ Une lettre de voiture,¹⁹ du 20 septembre 1751, remise par Aignan-Thomas Desfriches au sieur Roullet, voiturier par eau d'Orléans, à l'adresse d'un négociant de Nantes, porte la mention « pour passer aux Isles de l'Amérique ». Il s'agit d'un transport de 1 160 marmites de fer. Dans la marge, est reproduite « la marque de marchand » de Desfriches AD accolés.

Le *Dictionnaire* de Jacques Peuchet, à l'article « Nantes », détaille la répartition entre les deux circuits.

Les produits « que l'on envoie aux côtes de Guinée, y portent des eaux-de-vie, des fèves, des chapeaux, des armes à feu, de la poudre, des plombs, des gingas, des platilles,²⁰ des marmites, et toutes sortes de quincailleries ; ils reçoivent en échange des nègres, de la gomme, des dents d'éléphants et de la cire jaune. »²¹ À cela il faut ajouter des ferrements, des indiennes fabriqués à Nantes, surtout des garras et des guinées.²²

Les Îles font venir de la métropole une part de plus en plus importante de nourriture (farine, beurre, huiles) et d'autres produits de consommation courante : chandelle, outils, marmites en fer, beaucoup de textiles (toiles, coutils, étoffes de soie), de la vaisselle de faïence et de grès, mais encore

¹³ Jean Mettas, *Répertoire des expéditions négrières françaises au XVIII^e siècle*, 2 tomes, Paris, Société française d'histoire d'outre-mer, édité par Serge et Michèle Daget, 1978-1984. Le premier tome est entièrement consacré aux expéditions nantaises.

¹⁴ Archives départementales de Loire-Atlantique, B 4591, amirauté de Nantes, rapports des capitaines au long cours, 1749-1753.

¹⁵ Aignan-Thomas l'a représenté sur sa *Vue d'Orléans* (1761), de même le sculpteur, Jean-Baptiste Pigalle, en un buste de terre cuite.

¹⁶ Micheline Cuénin, *op. cit.*

¹⁷ Commerce qui fait le va-et-vient entre les colonies et la métropole.

¹⁸ Marchandises destinées à être échangées contre des esclaves en Afrique.

¹⁹ Billet remis au voiturier par l'expéditeur indiquant la quantité et la qualité des marchandises, les délais. Il permet à l'arrivée au destinataire de vérifier et au voiturier d'être payé du transport. Musée de la Marine de Loire, Châteauneuf-sur-Loire, M543D.

²⁰ Sortes de toiles.

²¹ Jacques Peuchet, *Dictionnaire universel de la géographie commerçante*, Paris, an VIII.

²² Pièces de coton rayées bleu et blanc.

des matériaux de construction (tuffeau saumurois, ardoises de Trélazé). En retour arrivent à Nantes sucre brut, café, indigo, coton, cacao, rocou, sirops de sucre.

Pauchet ajoute : « des confitures, du gingembre, de la casse, du bois de gayac, du carret, plus connu sous le nom d'écaille de poisson, du canéficé,²³ du bois médicinal, des bois d'acajou et autres propres à la menuiserie, des noix d'acajou, et autres productions des îles ».

Voilà des marchés considérables pour les produits de fabrication orléanaise ou issus du commerce ligérien. La maison Miron est spécialiste des poêles, des chaudrons entre autres. En septembre 1778, c'est du fromage de comté pour l'armement des navires qui est mis à bord d'une cabane (petit bateau de voyageurs) pour livrer plus vite. Du matériel pour les sucreries, comme des formes et des pots pour terrer et blanchir le sucre, est aussi expédié, provenant des fabriques orléanaises de poteries. Plus insolite, des clients proposent au négociant Louis Colas Desfrancs de le payer en cartes à jouer. Aussi, le 30 juillet 1782, celui-ci demande-t-il à un de ses correspondants à Nantes de faire passer pour son compte deux barriques de cartes pour y être vendues et lui en faire un retour en sucre ou en coton. Un navire portugais est justement prêt à appareiller. Dix mois plus tard, le navire est de retour avec à son bord un baril d'indigo dont il charge son correspondant de vendre « au mieux de son avantage ». Louis Colas Desfrancs renouvelle l'opération, deux barriques par deux barriques. Il en envoie à son fils Robert chez Monsieur Jogues aux Cayes. Mais l'opération n'est pas toujours payante : les colonies regorgent de ce type de produit ou bien les cartes n'ont pas trouvé preneurs car « très inférieures ».²⁴

Saint-Domingue, « la perle des Antilles », attire beaucoup de jeunes négociants qui cherchent à concrétiser leur rêve qui est de faire une fortune rapide aux « Isles » sans toujours vouloir s'y établir définitivement.

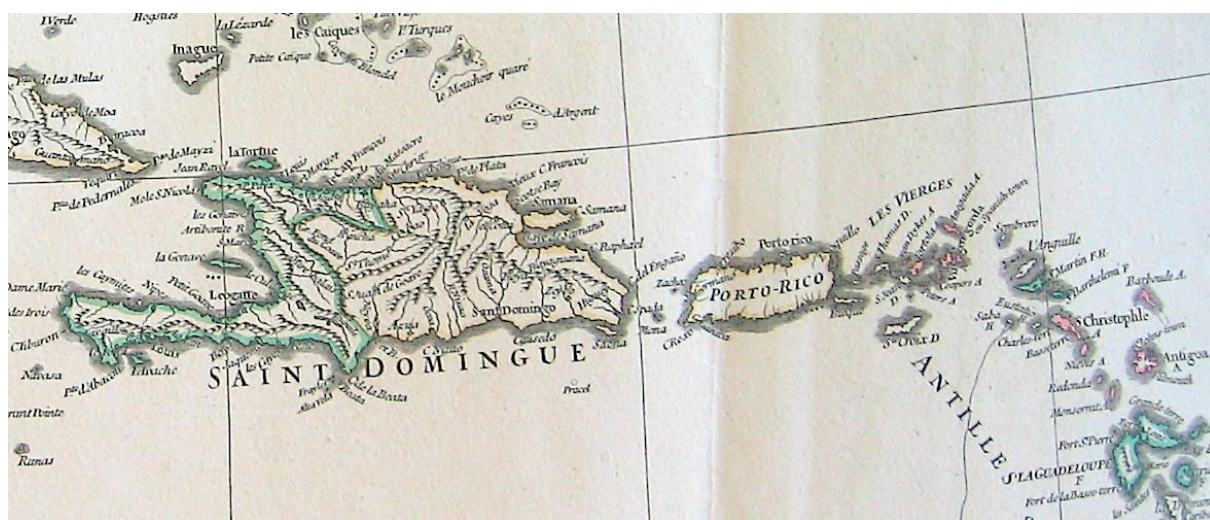


fig 2. L'île de Saint-Domingue, 1742. Médiathèque d'Orléans..

Planteurs à Saint-Domingue : l'itinéraire de la famille Boullard

En 1741, Estienne Boullard est, avec sa femme Elisabeth Deschamps, propriétaire d'une habitation cultivée en indigo, quartier de l'Archaye.²⁵ Né à Orléans,²⁶ il est le fils d'Estienne Boullard, conseiller général des finances de la généralité d'Orléans.²⁷ Il s'était d'abord établi

²³ Fortifiant.

²⁴ Les cartiers orléanais ont la réputation de fabriquer souvent des cartes grossièrement peintes.

²⁵ Leur présence est déjà attestée en 1733.

²⁶ Il meurt en 1768 âgé d'environ 78 ans.

²⁷ Les papiers de la famille Boullard sont classés dans le fonds Colas des Francs aux archives départementales du Loiret (13 J 133-134-152). Ils sont principalement constitués des correspondances des procureurs de l'habitation de l'Archaye de 1741 à 1772 aux Boullard et aux De Luynes.

comme négociant à Rouen en association avec le sieur Boylard, avec lequel il est toujours en procès.²⁸ Il a déjà son frère sur l'île, Charles Boullard de La Perrière.²⁹

Pour Estienne Boullard, le but est de faire valoir cet investissement. Pour plus de rentabilité, il cherche à agrandir la surface de sa plantation et, dans cet objectif, achète en 1743 l'habitation voisine de Lully aux Vases.³⁰ L'indigo est sujet à des cours très fluctuants et considéré comme moins lucratif que le sucre. Son projet est de créer une sucrerie sur les deux habitations. Mais cet achat s'avère trop lourd en sorte qu'Estienne Boullard cherche à en revendre la moitié. N'ayant pas trouvé preneur, il retourne à Orléans, laissant son fils Amy-Estienne comme procureur.

C'est un autre Orléanais, devenu un grand nom de l'armement nantais, Augustin De Luynes,³¹ qui résout le problème financier et grâce à qui la sucrerie se concrétise. Les De Luynes (ou De Loynes) sont une vieille famille orléanaise de juristes et de marchands enrichis par le commerce sur la Loire. Les De Loynes de Bel Air possèdent alors, avec les Miron, une raffinerie faubourg Bannier. Le 27 octobre 1746, Augustin De Luynes achète à Estienne Boullard de l'Etang la moitié des deux habitations. Les deux hommes se connaissent déjà.

Un projet détaillé est signé à Nantes le 27 juin 1755 entre les deux parties. L'investissement présage d'être rentable. La plaine de l'Archahaye connaît de bons rendements. Moreau de Saint-Méry donne des chiffres montrant la progression rapide du nombre d'indigoteries et de sucreries : en 1739, l'Archahaye compte 34 indigoteries ; en 1751, 170 indigoteries et 6 sucreries ; et en 1775, 40 sucreries, dont 2 en sucre blanc, 33 indigoteries...³² Les deux habitations ont encore pour avantage d'être situées au bord de la mer, ce qui permet le débouché facile des barriques par le Port-au-Prince. Le projet énumère la mise en œuvre. Il est nécessaire de construire deux moulins, une sucrerie de 60 pieds de long sur 22 pieds de large, une purgerie de mêmes dimensions. Il faut acheter 32 mulets pour l'usage des moulins. Les cabrouets rouleront pour l'instant avec des bœufs. Il faut deux nègres sucriers, un nègre tonnelier, plusieurs nègres de jardin.

Il est nécessaire de faire venir de France tous les matériaux et ustensiles pour faire fonctionner l'établissement : deux jeux de tambours de moulin, « fabrique d'Angleterre », pivots, pioches, cul d'œufs, collets, crapaudines, platines, serres, cercles de fer, masses, un assortiment de chaudières de Bordeaux, grille, cuillère et écumeurs à sucre, cabrouets complets, briques, carreaux, grisons, outils. Il faut ajouter les charpentes ou combles en bois de chêne, toutes faites et prêtes à monter, lattes, clous, tuiles, s'il est possible pour la couverture, et tous autres attirails que l'on tire ordinairement de France.

Suit le montage financier. Il incombe à De Luynes d'avancer les fonds nécessaires dont il sera remboursé par les premiers revenus de l'habitation. Pasquier et Compagnie, ses commissionnaires à Saint-Domingue, superviseront toutes les décisions d'Amy-Estienne Boullard fils qui devra au préalable de tout marché, de tout achat de « nègres », s'en rapporter à eux. Il est le procureur de l'habitation et conduit les travaux. Les De Luynes financent, les Boullard gèrent l'habitation.

Il est ainsi prévu ainsi de répartir les revenus : un tiers du total des revenus de l'habitation ira à De Luynes, un autre tiers sera envoyé en France sous forme de barriques de sucre pour le compte des deux partenaires, le dernier tiers sera vendu à Saint-Domingue par le procureur pour payer les frais d'exploitation, le surplus sera employé pour des achats de nègres. Il est spécifié qu'on donnera la préférence aux navires appartenant à De Luynes s'il y en a de présents.

Le 21 janvier 1765, les sieurs Hosten et Petitbois font l'inventaire et l'estimation de l'habitation de l'Archalaye.³³ Ils recensent 110 « nègres », soit un capital estimé à 131 760 livres.

²⁸ Un procès, qui porte sur des souscriptions auprès de la Compagnie des Indes, les oppose.

²⁹ Philippe de Vaumas, *Familles orléanaises : essai généalogique*, Versailles, 1997.

³⁰ Son propriétaire était Pierre-Claude Lully de Fromancourt (1692-1767), petit-fils de Jean-Baptiste Lully.

³¹ Augustin De Luynes de La Bouffetière (1681-1765), huitième fils de Jacques De Luynes de Champillou et de Marie de Guyenne s'installe à Nantes où il épouse en 1711 Marie Guillet de La Brosse.

Archives départementales du Loiret, 3 E 10/505, 13 septembre 1718 : devant notaire, le frère d'Augustin De Luynes, Jacques Deloynes de Champillou, marchand à Orléans, déclare que ses ancêtres ont toujours porté le nom de Deloynes, quoiqu'on les ait toujours appelés de Deluynes. Son père Jacques, avec qui il est associé, a pour cette raison changé sa signature il y a 25 ans en Deluynes afin qu'elle soit conforme à la prononciation. Lui veut désormais signer comme ses ancêtres Deloynes. La branche nantaise reprendra le nom De Loynes à la génération suivante. Nous adoptons la même graphie, De Luynes, que Guy Saupin, *op. cit.*

³² Louis-Élie Moreau de Saint-Méry, *Description topographique, physique, civile, politique et historique de la partie française de l'isle de Saint-Domingue*, 1797-1798.

³³ Archives départementales du Loiret, 13 J 562.

L'habitation contient 174-175 carreaux de terre³⁴ (à raison de 2 300 livres le carreau), à quoi s'ajoute la grande case, les indigoteries, moulins et autres établissements, soit pour l'ensemble 400 200 livres. Quant à la hatte,³⁵ elle a été estimée 17 000 livres. Le total atteint 548 960 livres. Il n'est pas encore question de sucrerie. La date exacte de sa mise en fonctionnement ne nous est pas connue, mais, en 1769, la sucrerie fonctionne. Amy-Estienne Boullard de La Maison Fort repart à Orléans, l'essentiel accompli. Il essaie de faire venir une petite négritte appelée Adelaïde.



fig 3 . Vue d'une habitation aux Antilles. Planche de l'Encyclopédie de Diderot et de d'Alembert, 1772

Depuis la signature du projet, quatorze ans se sont écoulés. Estienne Boullard laisse le sieur Petitbois comme procureur. Celui-ci lui rend compte régulièrement de la gestion de l'habitation en même temps qu'à De Luynes. La rentabilité est le maître mot. Petitbois propose d'accroître le nombre de « nègres », d'en acheter 12 en plus par an ; de défricher la hatte, pour progressivement tout mettre en culture et par le millet et les patates transformer ces parcelles en pièces à cannes. C'est le règne de la monoculture, plus aucun indigo. Le procureur ne cesse de se plaindre des ravages « du sec » et des problèmes que pose la distribution de l'eau. Moreau de Saint-Méry écrit : « La sécheresse de la température serait, dans la plaine de l'Archahaye, un obstacle invincible pour la culture de la canne à sucre, sans le secours de l'arrosement ».

Le chargement des navires est l'heure du bilan. Petitbois annonce à De Luynes et Boullard le nombre de barriques qu'ils auront à placer à l'arrivée. Ces derniers lui reprochent le trop de lessive³⁶ qui altère la qualité du sucre et lui donne une couleur rouge. Il répond que « de trop prématurer les cannes » est la vraie cause du fait que leur sucre est trop gras et sans corps ; la canne prise à maturité est toujours meilleure et on en tire un plus gros avantage. Le sucre gras n'est point recherché, on peut

³⁴ Le carreau : 1 hectare 13 ares.

³⁵ La hatte correspond à la savane où les bêtes sont lâchées en liberté.

³⁶ La lessive sert à séparer les parties huileuses du grain du sucre pour qu'il cristallise. Elle est composée de chaux vive mêlée à de la cendre, jetée dans la grande chaudière.

difficilement le placer, et encore faut-il baisser les prix. C'est néanmoins, admet-il, un grand défaut que le sucre soit rouge, mais il est souvent impossible de faire autrement.

Amy-Estienne Boullard décède deux ans après son retour à Orléans en 1771. Le sieur Petitbois écrit à De Luynes : « C'est un bon amy que je perds... Il n'a pas joui longtemps de sa fortune, c'est assez l'ordinaire des anciens colons qui ont la fureur d'aller en Europe pour en jouir ». Il ne manque pas néanmoins d'envoyer ses comptes mais déçante. Il interroge : « La vie qu'il a menée a donc été si peu réglée ? Ce n'était pas un jeune homme pour donner dans le travers et faire des folies ». Amy-Estienne Boullard vivait en effet la vie de château, il louait pour 1 000 livres annuelles le château de Prélefort à Huisseau-sur-Mauves, propriété du comte de Thiville, tout meublé avec bibliothèque, jardins, chapelle... Sans descendance légitime, sa succession est refusée car plus onéreuse que profitable par ses héritiers, son oncle Amy Boullard et sa tante Marie Boullard, veuve de Hervé Sarrebourg.

Commissionnaire aux Cayes-Saint-Louis : l'exemple de Guillaume Jogues

Guillaume Jogues (1733-1786) est, lui, installé comme commissionnaire aux Cayes-Saint-Louis, au Sud de l'Île.³⁷ Il est né à Orléans comme son frère l'armateur nantais Augustin Jogues, dit l'ainé.³⁸ Ce sont les fils d'Anne Sarrebourg et de François Jogues, ce dernier ayant créé, dans les années 1730, avec ses frères, Pierre et Guillaume, et ses cousins Sarrebourg, une société de commerce à Cadix, porte de l'Amérique du Sud. À Orléans, la raffinerie Jogues se situe rue de Recouvrance.³⁹ En 1752, Étienne Mignot de Montigny dit en parlant d'eux : « On estime qu'ils ont un million de fonds dans leur raffinerie », ⁴⁰ ils sont une des trois plus grosses familles de négociants d'Orléans.

Les lettres adressées à Augustin Jogues, dit Jogues l'ainé, armateur, mettent en lumière les relations qui lient Nantes, Saint-Domingue et Orléans. La majorité lui sont envoyées par son frère Guillaume,⁴¹ mais aussi par l'abbé Luker, les raffineurs Desfriches, Vandebergue, Sarrebourg et autres, qui se fournissent chez « Jogues frères », sa raison sociale.

Le 27 mai 1766, Guillaume annonce à son frère qu'il vient de créer une société aux Cayes, « Delmas et Jogues », dont il détient le tiers. Son frère lui a consenti des avances importantes. Il compte fermement sur celui-ci pour réussir. Il sera le commissionnaire de « Jogues frères » aux Cayes. « J'espère de votre amitié, mon cher frère », lui écrit-il, que vous nous adresserez vos négriers en entier ». Il insiste et il lui rappelle sans cesse l'exigence des solidarités familiales. Qu'il lui envoie aussi des navires « en cargaison », à sa consignment. Il embarquera coton et indigo qui sont très beaux, et sucres. Il s'occupera des recouvrements avec exactitude. Il espère de « bonnes et belles affaires ». Tout est cher ici dans le Sud de l'Île, ainsi les toiles. Il y a des profits à faire. Ce quartier peut devenir un des plus riches de la colonie. En plus des autres primes, l'arrêt royal du 10 septembre 1786 en prévoit une troisième, spécifique, de 200 livres par Noir introduit et vendu dans le port des Cayes-Saint-Louis.

En même temps, Guillaume Jogues est procureur de l'habitation de l'abbé Luker⁴² aux Irois, qui l'incite à faire beaucoup de revenus et à « remuer ses nègres ». Luker considère qu'il n'a pas tenu les promesses extraordinaires qu'il lui avait faites en matière de sucres.

De son côté, Augustin Jogues fait l'interface avec les raffineurs orléanais qui l'informent de la navigabilité de la Loire : « et voilà encore la rivière qui vient de diminuer d'un pouce, tout nous est

³⁷ Les Orléanais ne s'expatrient pas seulement pour étendre leur négoce, mais aussi dans le but religieux : en 1636, Isaac Jogues de Martainville (né à Orléans en 1607 - mort à Ossermenon) missionnaire jésuite, part en Nouvelle-France évangéliser les Iroquois. Décapité, il est déclaré saint en 1930.

³⁸ Augustin Jogues de Dommerville, négociant et armateur, achète la charge de conseiller du Roi maison et couronne de France. Il habite l'île Feydeau.

³⁹ Gaëlle Caillet, *op. cit.* En 1823, la raffinerie existe toujours sous le nom de Jogues-Provençal de Saint Hilaire.

⁴⁰ Étienne Mignot de Montigny, *Voyage dans l'Orléanais, le Blésois, la Touraine, l'Anjou et la Bretagne fait en 1752.*

⁴¹ Archives départementales de Gironde, 73 J 16, fonds Debien, en cours de classement. Il s'agit de copies manuscrites, avec beaucoup de manques.

⁴² Jacobite, Nicolas Luker est en 1773 abbé de Notre-Dame de Beaugency. Il achète en 1774 la charge de conseiller au Parlement de Paris. Guillaume Jogues avait été auparavant, semble-t-il, procureur de l'habitation Walsh.

contraire », écrit Vandebergue; et également de l'état des stocks : « Tout le monde ici est garni d'achats qui sont sur l'eau ». La guerre d'Indépendance américaine fait craindre pour les affaires. Vandebergue écrit le 29 avril 1779 qu'il ne sait plus comment investir ses capitaux. Il a acheté depuis quelques jours des terres et des contrats pour environ 150 mille livres. Qu'est ce que je vais faire du reste ? Que puis-je faire de mon argent, interroge-t-il.

Guillaume Jogues traite de plus en plus de café. Mais les difficultés s'accroissent. Surtout « C'est un abominable pays pour les créanciers ». À propos de *La Nymphé*, l'armateur Deguer écrit en 1774 :

« Ce qui détourne les négociants d'envoyer des noirs aux Cayes-Saint-Louis, c'est la difficulté des recouvrements et la perte immense que donnent les retours : j'en ai reçu qui m'ont donné 75 % de perte. L'habitant donne en paiement ce qu'il a de plus mauvais en sucre brut. Quoique convenu de payer en argent, il donne ses sucres à 2 l. et 3 l. au-dessus des cours ; encore ne fait-il ce versement que trois ou quatre ans après l'échéance. »⁴³

Le manque de liquidités, la longueur des recouvrements, les dettes des colons ne favorisent pas les affaires. Guillaume doit toujours des remises à son frère.

Cependant Saint-Domingue accueille toujours de nouveaux « passagers » venus d'Orléans tenter leur chance. À l'Archaye, Petitbois cherche à procurer une bonne place à la cuisson du sucre au sieur Germon. En 1759, un autre frère Desfriches, Jean-Aignan Desfriches, dit Beaulieu, est installé sur la plantation d'Antoine Walsh aux Cayes-Saint-Louis. Guillaume Jogues met aux écritures Robert Colas Desfrancs,⁴⁴ fils de Louis Colas Desfrancs, qui, deux ans après, repart à Orléans où il épouse Catherine-Solange Miron, la fille d'un gros négociant.

En mai 1786, le ton de Guillaume Jogues est désabusé :

« [J'ai] perdu presque toute ma récolte de l'année passée, et cette année esuyent le sec qui est général dans la colonie et n'ayant pas de vivres pour mes nègres. Nous sommes tous dans ce cas. Il faut que j'en achète, mais avec quoi. Je suis sans argent. Il est d'une rareté si considérable qu'on ne trouve pas à vendre une barrique de sucre brut », alors que ses débiteurs ne le paient pas.

Il se réfugie dans la science et la géologie :

« Je vous fais encore un nouvel envoi de roches remplies de parties métalliques que je ne crois pas bien riches, mais qui sont très curieuses. J'en ay envoyé au Cercle des Philadelphes. »⁴⁵ Et il termine : « Si je pouvais trouver un diamant seulement gros comme un œuf de pigeon, trouveriez-vous donc mes recherches infructueuses ? Ce serait un malheur pour moi. L'embarras des richesses. Ce serait Arlequin qui perdrait le sommeil, l'appétit et qui craindrait qu'on ne le tuât pour avoir son diamant ».

Le sieur Jogues des Isles, comme l'appelle Louis Colas Desfrancs, meurt aux Cayes en 1786.⁴⁶ Robert hérite de lui « un cheval, un mulet et un nègre ».

L'approvisionnement par la Loire

Les sucres bruts et les sucres terrés⁴⁷ une fois débarqués à Nantes sont négociés et expédiés à Orléans. Les gros raffineurs s'adressent en général directement aux armateurs nantais, parents de préférence, pour les fournir. Il existe aussi un grand nombre de maisons de commerce ce qui permet de comparer les offres.

Le café est un produit de spéculation, surtout en temps de guerre qui interrompt les approvisionnements. Les bâtiments marchands naviguent alors par convois et sous escorte. Pour le négociant, le tout est de profiter de la chute des prix que provoque la mise sur le marché d'arrivages massifs. Louis Colas Desfrancs distribue son café à Paris et aux alentours. Lors de la guerre

⁴³ Dieudonné Rinchon, *op. cit.*, pp. 49, 63.

⁴⁴ Françoise de Person, *op. cit.*

⁴⁵ Académie coloniale à Saint-Domingue français. Sciences et médecine.

⁴⁶ Guillaume Jogues n'était pas marié. Ses héritiers, dont sa nièce Félicité du Fou, fille de son frère Augustin, n'ont pas pu faire le partage du fait des révoltes des Noirs. En 1822, le sieur Duvau, ancien colon réfugié à Nantes, les assigne à lui payer 25 858 livres argent de Saint-Domingue.

⁴⁷ Le sucre terré a subi un premier raffinage à Saint-Domingue. Il a été blanchi au moyen d'une terre spéciale, puis pilé et mis en tonneaux. Il est de plus en plus employé dans les raffineries orléanaises.

d'Indépendance américaine (1777-1783), il s'informe dans tous les ports atlantiques. Sa stratégie est de faire jouer la concurrence. Le 7 mai 1782 un convoi de 30 vaisseaux venant de Saint-Domingue est annoncé devant La Rochelle. Le 18 juillet, Bordeaux étant aussi pourvu, il commande à Théodore Martell deux barriques de café, l'une de Saint-Domingue, l'autre de la Martinique. Il repousse les propositions trop chères de son commissionnaire à Nantes. Le 31 juillet, il refuse aussi l'offre d'un négociant de La Rochelle ; son produit est très beau, mais celui de Bordeaux est meilleur marché. Il vient d'apprendre l'arrivée de 130 voiles à Lorient, richement chargées. Il ne faut pas acheter en trop grandes quantités car « les articles des îles ne peuvent que diminuer, il y aurait imprudence de s'en charger ». À la fin août, 16 à 18 voiles font cap sur Nantes. Il va y avoir abondance sur une place en manque depuis longtemps. Colas Desfrancs, tenant compte du prix de la voiture par eau jusqu'à Orléans, opte pour Nantes.

Ravot Desmadières pointe le mauvais conditionnement de la marchandise qu'ils ont reçue de la maison Delaville,⁴⁸ qui pour eux est de « qualité inférieure ». Cette dernière fait sa publicité en vantant l'origine de ses produits. Elle leur écrit qu'elle a reçu 22 barriques de sucres bruts, « vous en serez sûrement contents, ils ont une jolie couleur et sont de l'habitation Colliers bien connue ».

Le long de la Rivière les nouvelles courent vite, les négociants surveillent la progression des bateaux et sont en relation avec les mariniers. Le voiturier Montmignon « a eu fort bons vents depuis, s'ils continuent il ne sera pas longtemps à vous arriver. Je l'ay prévenu et notté dans sa lettre de voiture de prendre quatre poinçons de terre chez votre amy à Saumur et les payer ».

Si le but est d'acheter au plus bas prix pour la meilleure qualité but, il faut alimenter régulièrement les chaudières.

Ces cargaisons exigent des soins spécifiques. Les négociants ont leurs mariniers attitrés. Ces voituriers par eau de confiance ne sont pas toujours disponibles au moment opportun. À la fin de l'été 1787, Delaville écrit : « Nous manquons de voituriers pour chez vous, on en attend journellement. Vous me marquez sûrement si Tenier père doit estre icy bientôt ». La lenteur et l'irrégularité du transport mobilisent beaucoup de bateaux. Il ne faut pas se leurrer, la grande animation du fleuve cache la lenteur des transports. Michel Vandeborgue de Villiers déclare en février 1755 avoir sur la Loire 114 barriques sur les bateaux de Delorme, voiturier d'Orléans, pour une valeur de 73 167 livres, et 63 barriques, sur ceux d'André Cresson, pour 34 568 livres, sommes considérables.⁴⁹ La marchandise est encore sur l'eau. La première facture date du 15 novembre 1754, la seconde du 10 janvier 1755, envoyées par Pierre et Michel Sarrebourse, négociants à Nantes. La durée sur l'eau met en évidence la nécessité d'un fonds de roulement pour un approvisionnement régulier.

Les mariniers redoutent les naufrages qui prennent vite un tour dramatique. En 1791, François Guespin, de Tours, perd son bateau devant Muides en heurtant les débris d'une épave. Il est chargé d'eau-de-vie et de 16 tonnes de sucres mouillées sur 5 pouces de hauteur, marquées à la marque des destinataires. Le notaire monté à bord, constate que toutes « filtroient et sous lesquelles il y avait des vaisseaux pour recevoir le sirop ».⁵⁰ Ces procès-verbaux, que l'on trouve nombreux chez les notaires au XVIII^e siècle font bien apparaître la multitude des produits qui circulent, ceux de la traite comme la gomme sénégal, et ceux des colonies comme le sucre, le café l'indigo, le rocou, etc.

Soulignons la fréquence et le coût des débâcles à l'époque. En 1784, Dominique Deschamps de Tours, bien qu'ayant pris la précaution de garer son train de bateaux à l'abri d'une île, a perdu 3 bateaux sur 5, fracassés par la débâcle. Il s'agit d'une cargaison de sucres bruts et terrés expédiés par Jogues et Colas de Malmusse de Nantes : soit 137 barriques pour Allix Geffrier (AG),⁵¹ 40 de brut pour Vandeborgue et fils (V), 22 de sucre terré pour Vandeborgue Villebouré (WB), 12 de sucre terré pour Ravot Rocher et en plus du café de Bourbon, du vin de liqueur d'Espagne.

L'hiver 1789 est resté dans les mémoires. La débâcle, sur tout le long du fleuve, cause d'énormes dégâts à la marine de Loire. Pierre Bourigault perd son train entier de 7 bateaux broyés par

⁴⁸ Archives départementales de Gironde, 13 J 15.

⁴⁹ Archives départementales du Loiret 33 J 92. Inventaire après décès de Elizabeth Feell, femme de Michel Vandeborgue de Villebouré, devant Jullien, notaire à Orléans, du 11 au 25 février 1755.

⁵⁰ Archives départementales de Loir-et-Cher 3^E/ 4/540. Procès-verbal d'avarie, 16 août 1791, devant François Lefebvre, notaire à Mer.

⁵¹ Les marques de marchand sont généralement celles des destinataires. Elles permettent de reconnaître sa marchandise et de la récupérer en cas de naufrage.

les glaces à Amboise, soit une perte de 10 000 livres tournois. Il avait heureusement mis à l'abri les barriques de sucre sur ordre des marchands, étiquetées sur la lettre de voiture « Traite des Noirs ».

Le succès du sucre est fulgurant, il suit celui des boissons, thé, chocolat café. À Paris le sucre orléanais jouit de la plus grande renommée.

Cela devient une espèce rare que les négociants « classiques » comme Louis Colas Desfrancs. Les raffineurs édifient de belles fortunes. En 1788, Louis-Sébastien de la Rivière dénonce le changement de mentalités : « la cause de ce désordre vient de ce que les marchands ont perdu l'ancienne simplicité de leur état. Ils ont connu le faste [...]. Le marchand est devenu frivole, vain, léger ; il a voulu représenter, et la mauvaise foi est entrée dans son cœur. »⁵²

Raffineurs et négociants investissent dans de belles maisons en ville comme à la campagne, qui constituent en même temps des placements refuges. Les dépenses somptuaires et le confort sont devenus indispensables. Ils possèdent de grandes bibliothèques. Si certains s'interrogent sur l'utilisation de la main-d'œuvre d'esclaves et du caractère inhumain de la traite des Noirs d'Afrique, ils jugent cela indispensable au système de la plantation.

⁵² Louis-Sébastien Mercier de La Rivière, *Tableau de Paris*, nouv. éd. corrigée et augmentée, Amsterdam, 1788.